

BUDGET 2003.

UNE RELANCE A PAS FEUTRES

Les problèmes qui sont apparus ces dix dernières années ont fait naître à l'encontre de la croissance économique considérée comme objectif un flot de critiques qui n'a cessé de s'amplifier. Mais, à notre avis, le maintien, aussi bien dans les pays industrialisés, que dans les pays émergents, d'une croissance économique assurant un taux raisonnable d'expansion de l'offre de biens et de services demeure un objectif économique fondamental.

Certes, le bonheur ne se confond pas avec le bien-être matériel. Il semble bien, cependant, que la plupart des hommes et des femmes continuent d'aspirer vivement à un niveau de vie plus élevé. C'est ce que prouvent les résultats d'enquêtes sur les aspirations économiques des individus, et aussi leurs actes.

Pour une quantité de travail donnée, la croissance économique revêt la forme d'accroissements de la productivité effective ou potentielle qui élèvent le niveau des revenus et le niveau de vie. De même, la croissance économique est peut-être le meilleur soutien de programmes publics visant à améliorer la situation des membres les plus pauvres de la collectivité.

Pour pouvoir répondre aux exigences concernant l'accroissement du bien - être et l'amélioration de sa répartition, il ne suffit pas d'assurer le maintien de la croissance économique; il faut aussi pouvoir satisfaire la demande permanente d'emploi par laquelle ces aspirations se concrétisent. Non seulement le travail est toujours largement considéré comme souhaitable en soi, mais ceux qui ne parviennent pas à trouver un emploi se heurtent à de graves problèmes d'adaptation sociale et, sur le plan financier, ont du mal à maintenir leur niveau de vie. Une demande de main-d'oeuvre soutenue peut en outre exercer un effet favorable sur la répartition des revenus. Elle permet la création de nouveaux emplois, réduit l'incitation à protéger des positions privilégiées et donne aux membres les plus pauvres de la collectivité de plus grandes chances de s'en sortir.

L'année 2002 aura été une année exceptionnelle pour l'économie tunisienne. Après quatre années de croissance relativement rapide et soutenue à plus de 5,3% en moyenne annuelle (de 1997 à 2001), le taux de croissance s'est replié à 1,9% en 2002 (taux provisoire estimé).

Cependant que bien que nettement en deçà des anticipations, ce taux reste appréciable, et bien au dessus du taux de croissance moyen de 1,0% estimé pour les pays de la zone euro-méditerranéenne.

1. Le contexte

L'année 2002 a constitué une étape du processus du développement qui s'est déroulée dans des conditions difficiles du fait de la conjonction des différents facteurs intérieurs et extérieurs. De fait, la dépression de l'activité en Tunisie, est le résultat de la conjonction de facteurs internes et de chocs externes.

1.1. Le contexte international.

Après avoir été marqué par des signes d'amélioration au cours des premiers mois de l'année, **l'environnement économique et financier international** a connu une certaine dégradation durant le troisième trimestre 2002. La conjoncture internationale avait connu une nette amélioration au cours du premier et second trimestre 2002, malgré la hausse des prix du pétrole, l'appréciation du dollar américain, un regain de l'inflation, suite à la reprise de la demande mondiale, et la persistance d'un Niveau élevé de chômage dans les pays industrialisés.

Cette situation est illustrée, au cours du troisième trimestre, par le ralentissement du rythme de l'activité dans les principaux pays industrialisés accompagné d'une remontée du chômage et de l'apparition de certaines tensions inflationnistes, ainsi que par les turbulences boursières sur les principales places financières qui ont ébranlé la confiance des investisseurs internationaux.

Le renforcement de l'activité économique aux Etats-Unis et au Canada et, à un degré moindre, dans la Zone Euro, surtout l'Allemagne, ainsi que dans les pays en développement d'Asie du Sud-est et ceux du Moyen-Orient exportateurs de pétrole était à l'origine de cette reprise. Le Fonds monétaire international avait révisé à la hausse le taux de la croissance économique mondiale pour 2002, le portant à 2,8 %

contre 2,4% prévus initialement et 2,5% réalisés en 2001. La reprise du rythme de l'activité s'était traduite, notamment, par un affermissement de la demande mondiale, avec une progression du volume des échanges mondiaux de biens de 2,5% cette année, contre un repli de 0,7% en 2001.

Aux Etats-Unis, **Après avoir bénéficié de la bonne tenue de la consommation au troisième trimestre -le PIB s'est accru de 3,1% sur cette période-, l'économie américaine devrait marquer le pas durant la dernière ligne droite de l'année. La décrue inattendue de l'indice d'activité de Chicago au mois d'octobre (-2,2 points à 45,9) laissait craindre une nouvelle détérioration de l'indice ISM des directeurs d'achats.**

La hausse des prix du pétrole a été, d'ailleurs, à l'origine d'une certaine accélération de l'inflation dans les pays industrialisés. En particulier, la hausse des prix à la consommation a atteint, au mois de mars 2002 et en termes de glissement annuel, 1,5% aux Etats-Unis et 2,5% dans la Zone Euro contre 1,1% et 2,4%, respectivement, le mois précédent. A l'inverse, le Japon a continué à connaître une baisse des prix, soit -1,2% en mars 2002 en glissement annuel contre -1,6% en février, en raison de la contraction de la consommation des ménages. Au cours du troisième trimestre, **l'indice des directeurs d'achat dans le secteur manufacturier de la zone euro calculé par NTC Research/Reuters, est ressorti en légère hausse de 0,2% au mois d'octobre, s'établissant à 49,1 points, contre 48,9 en septembre.** Cette amélioration, la première en quatre mois, ne permet pas à l'indice de repasser au-dessus de la barre des 50 points, considérée comme la limite entre une expansion et une contraction de l'activité économique. Cependant que **la Commission européenne fait part jeudi du léger repli enregistré au mois d'octobre par l'indice de confiance des acteurs économiques au sein de la zone euro..**

EVOLUTION ET STABILITE DE LA CROISSANCE DANS LE MONDE

Globalement, le niveau de l'inflation anticipé pour 2002 devait accuser un repli dans les pays développés par rapport à l'année 2001. Il devait revenir à 1,3% en moyenne

contre 2,2%, et plus particulièrement aux Etats-Unis (1,4% contre 2,8%) et dans la Zone Euro (1,9% contre 2,6%). Or, **l'inflation dans la zone Euro a légèrement augmenté au mois d'octobre si l'on se fie aux statistiques provisoires délivrées jeudi par l'office européen Eurostat.** Le taux d'inflation s'est ainsi élevé à 2,2% en octobre contre 2,1% en septembre, se maintenant au passage au dessus de l'objectif assigné par la BCE à moyen terme (2% en rythme annuel, "toléré"). A priori, on pencherait en faveur d'un statu quo monétaire de la BCE mais la dégradation de la conjoncture et un éventuel geste de la Fed sur ses taux pourraient inciter la BCE à se montrer plus conciliante.

Sur les places boursières, les principaux indices de référence ont encore enregistré un repli significatif, au cours des neufs premiers mois de 2002, par rapport à leurs niveaux du mois de décembre de l'an passé. Cette baisse, qui a notamment concerné les titres des sociétés américaines, est en partie expliquée par les mauvais résultats financiers des grands groupes, particulièrement dans le domaine des nouvelles technologies.

Aux **Etats-Unis**, après avoir bénéficié d'un semblant d'embellie, l'expansion économique, s'est ralentie, en effet, au cours du deuxième trimestre par rapport au premier, revenant de 5%, en rythme annuel, à 1,1%. Ce ralentissement était imputable surtout à la décélération de la consommation des ménages, affectée par le chômage et la baisse des prix des actifs boursiers, et à la faiblesse des investissements des entreprises en raison de la fragilité de leur situation financière due au marasme économique et ce, en dépit du faible niveau des taux d'intérêt. **Après avoir bénéficié de la bonne tenue de la consommation au troisième trimestre -le PIB s'est accru de 3,1% sur cette période-, l'économie américaine devrait marquer le pas durant la dernière ligne droite de l'année. La décreue inattendue de l'indice d'activité de Chicago au mois d'octobre (-2,2 pts à 45,9) laissait craindre une nouvelle détérioration de l'indice ISM des directeurs d'achats.** Les chiffres de la confiance des ménages publiés fin octobre, penchent il est vrai pour une modération des dépenses de consommation des ménages, puisque l'indice de confiance s'est effondré au mois d'octobre, tombant à son plus bas niveau depuis novembre 1993, reflétant à la fois les inquiétudes à l'égard d'une recrudescence des attentats et une guerre en Irak ainsi que les incertitudes concernant l'évolution du marché du travail

Cependant que la poursuite de l'augmentation des dépenses en équipements et en logiciels serait un très bon signe montrant que le redémarrage de l'investissement est en cours.

De fait, il est prévu que la croissance américaine atteindrait 1.9% pour toute l'année 2002 contre 1,2% l'an passé et à 2,6% en 2003. **Les statistiques de l'emploi font valoir que le taux de chômage au mois d'octobre est ressorti à 5,7% contre 5,6% en septembre.**

Dans la Zone Euro, la conjoncture économique était à la reprise, notamment en Allemagne qui a enregistré une relance de ses exportations notamment sur le marché américain. Fin octobre, **La Commission européenne fait part du léger repli enregistré au mois d'octobre par l'indice de confiance des acteurs économiques au sein de la zone euro.** Le regain d'activité est encore lent, sous l'effet de l'atonie de la demande intérieure, en particulier la consommation des ménages qui se trouve affaiblie par la légère poussée du chômage. En revanche, la demande extérieure est restée relativement soutenue. En outre, la marge de manœuvre budgétaire est limitée étant donné les contraintes de consolidation budgétaire qui s'imposent aux pays de la Zone Euro. Ainsi, la croissance dans cette zone ne serait que de 1,1% en 2002 contre 1,5% l'année précédente. **Et de 2 à 1,5% les prévisions de croissance de la zone euro pour 2003.**

Tirée en partie par les exportations, **la croissance de l'économie allemande** atteindrait 0,9% en 2002 contre 0,6% en 2001.

En **France**, le ralentissement de la croissance serait de 0.4 point en pourcentage (1.4% en 2002 contre 1.8% en 2001).

En **Italie**, l'expansion économique enregistrerait un ralentissement relativement plus prononcé, par rapport à 2001 (2.0%), pour revenir à 1,4% en 2002.

Pour l'ensemble de la Zone Euro, le taux de croissance anticipé en 2002, serait de 1,4% contre 1,5% en 2001.

Le niveau du chômage s'est stabilisé, en mars 2002, à 8,4% de la population active et ce, pour le quatrième mois consécutif, malgré une légère montée en France (9,1% contre 8,9% en décembre 2001).

Au Japon, la crise économique semble s'atténuer avec la reprise des exportations vers les Etats-Unis et les pays du Sud-Est asiatique. De fait, l'économie a renoué avec la croissance au premier semestre 2002 et ce, grâce au rebond des exportations qui ont bénéficié de l'accroissement de la demande asiatique et, à un degré moindre, américaine. Néanmoins, la demande intérieure reste faible. En effet, la dégradation du marché de l'emploi et la baisse des salaires ne cesse de peser sur la consommation des ménages, alors que les surcapacités de production, l'endettement et la chute des profits découragent les entreprises à investir. De ce fait, la reprise économique de ce pays demeure fragile, d'autant plus que les autorités ne peuvent plus recourir à une politique budgétaire expansionniste et que les deux plans anti déflation, qui ont été mis en œuvre en février et juin 2002, ne semblent pas susceptibles de relancer durablement la croissance. L'économie japonaise continuera, ainsi, à connaître une récession en 2002 (-0,5%) et ce, pour la deuxième année consécutive. Cette embellie tranche avec la faiblesse de la consommation des ménages qui s'éternise, avec la persistance des crises du secteur bancaire. A ce niveau, les retards dans les applications structurelles continuent à peser sur l'activité économique. Dans l'ensemble, il est anticipé que le Japon enregistre une aggravation de la récession en 2002 (-1%), (-0,4% en 2001).

Le **marché de l'emploi** s'est légèrement détérioré dans les pays industrialisés, en rapport avec la réticence des entreprises à recruter avant de rétablir leur profitabilité et avec la poursuite des plans de restructuration dans certains pays tels que le Japon. Ainsi, le taux de chômage est passé, entre janvier et juin 2002, de 5,6% à 5,9% aux Etats-Unis et de 5,3% à 5,4% au Japon.

Dans la **Zone Euro**, par contre, le taux de chômage est resté presque au même niveau qu'au début de l'année (8,3%), malgré une légère remontée en Allemagne.

Changes

Les **marchés des changes internationaux** ont été marqués par une appréciation de l'euro vis-à-vis du dollar, atteignant même la parité au cours du mois de juillet 2002 avant d'afficher un certain repli. La monnaie unique européenne a bénéficié de l'écart des taux d'intérêt entre la Zone Euro et les Etats-Unis, d'ailleurs maintenus inchangés, et de la baisse des indices boursiers sur les marchés américains à leurs

plus bas niveaux de l'année, entre fin juillet et début août 2002, suite aux scandales financiers des grands groupes d'entreprises et au ralentissement de l'activité économique.

Sur les marchés des changes internationaux, au début de l'année 2002, une remontée du dollar face aux autres principales devises avait été enregistrée, suite à la relance de l'activité aux Etats-Unis. Cependant, à partir de la mi mars 2002, l'euro s'était relativement apprécié par rapport au billet vert, pour franchir la barre des 90 cents dès la fin du mois d'avril. Ce retournement de tendance s'expliquerait par la fragilité de l'amélioration de l'activité aux Etats-Unis. Une fragilité en partie expliquée par la faiblesse des investissements des entreprises, ce qui repousserait une éventuelle augmentation du taux d'intérêt directeur par la Réserve Fédérale américaine, à la fin de l'année en cours.

L'Euro s'est littéralement envolé à la fin du troisième trimestre 2002, poursuivant sur sa lancée des dernières journées de juin, affichant ce soir une progression de 0,59% à 96,28 cents contre le Dollar, fin juin. Il évolue désormais à son plus haut niveau depuis un an contre le billet vert. La hausse de la devise européenne s'est brusquement accélérée en début d'après midi avec la publication d'un déficit de la balance commerciale américaine bien plus important que prévu. Le déficit en données corrigées des variations saisonnières du commerce extérieur des Etats-Unis s'est établi en avril au niveau record de 35,94 milliards de dollars. Le département du commerce a par ailleurs indiqué que la balance des paiements courants avait creusé son déficit à 112,49 milliards de dollars sur l'ensemble du premier trimestre, contre 95,09 milliards de dollars au quatrième trimestre 2001.

Ces niveaux ont surpris les analystes qui attendaient un déficit commercial de 32,48 milliards de dollars au mois d'avril et un déficit de la balance des paiements courants de 107,36 milliards de dollars au premier trimestre. L'impact de la nouvelle a de plus été accentué par le fait que le déficit du mois de mars a été finalement évalué à 32,47 milliards de dollars contre une estimation initiale de 31,63 milliards de dollars.

Le creusement continu du déficit de la balance commerciale américaine constitue l'un des points d'inquiétude majeure des économistes dans la mesure où cette situation nécessite un flux d'investissements important en provenance de l'étranger. Or, le sentiment des opérateurs vis à vis de la santé de l'économie américaine reste

pour le moins mitigé, tandis que les affaires à répétition concernant la sincérité des comptes des sociétés américaines ainsi que le regain de tensions sur la scène géopolitique internationale, tendent à ôter au Dollar son statut de valeur refuge.

Le rattrapage de l'Euro vis à vis du Dollar a d'autant plus de chance de se poursuivre qu'il ne mécontente visiblement aucune des parties (Etats Unis et zone Euro). Selon une source proche du gouvernement allemand, les américains considèrent en effet cela comme une simple évolution de marché, une parité de un Euro pour un dollar étant jugée judicieuse.

Sur le marché des produits de base, l'effet de l'affermissement de la demande, avait été à l'origine d'une orientation à la hausse des cours de la plupart des produits. Par la suite, un retournement s'est produit, puisque les cours ont continué de baisser, en relation avec une demande devenue faible. Ainsi, l'indice général des prix des produits de base hors énergie (base 100 en 1995) a diminué de 4,2% en moyenne, au cours du premier semestre 2002, contre une régression de 4,6% durant la même période de l'an passé.

Le prix du **baril de Brent** était passé en moyenne de 20 à 26 dollars environ, entre janvier et avril 2002, suite à l'accroissement de la consommation et au conflit du Moyen-Orient, ainsi qu'à la décision de l'Irak de suspendre ses exportations de brut durant un mois à compter du 8 avril. Cette évolution avait été, d'ailleurs, à l'origine d'une certaine accélération de l'inflation dans les pays industrialisés. Cependant que le phénomène inverse s'est produit, puisque le **prix du baril de Brent** est passé en moyenne d'environ 20 à 25,75 dollars entre le début de l'année et le mois de juillet 2002. Cette hausse est imputable à l'accroissement de la demande mondiale, à la baisse des réserves aux Etats-Unis et à la réduction, par moments, des exportations de l'Irak.

La remontée des **prix de l'énergie** a eu pour effet d'engendrer certaines tensions inflationnistes dans les pays industrialisés. En effet, le **taux d'inflation**, exprimé en glissement annuel, est passé à 1,5% aux Etats-Unis et à 1,9% dans la Zone Euro en juillet 2002 contre 1,1% et 1,8%, respectivement, le mois précédent. A l'inverse, la spirale déflationniste persiste au Japon, malgré l'adoption par le gouvernement de

mesures de relance de l'activité. La baisse des prix a atteint, en effet, 0,8%, en glissement annuel, au mois de juillet 2002 contre un repli de 0,7% en juin.

Dans les pays en développement, l'activité a été affectée par l'affaiblissement de la demande des pays développés, particulièrement en ce qui concerne les pays producteurs de produits de base. La croissance économique globale anticipée (4,3%) serait, cette année, légèrement supérieure à celle de 2001 (3,5%) :

Dans les pays d'Asie (5,7% contre 5,6%) ;

Dans les pays du Moyen-Orient y compris la Turquie (3,0% contre 2,1%).

Dans les pays africains, la croissance anticipée, serait relativement ralentie avec 3,1% contre 3,7% en 2001.

Dans les pays de l'Amérique latine, le rythme d'expansion anticipé serait relativement stable avec 0,6%, compte tenu des crises économiques et financières dans certains pays, en particulier l'Argentine.

1.2. Le contexte national.

Les effets de quatrième année consécutive de sécheresse le ralentissement de la croissance économique mondiale, notamment dans la zone euro, ont fortement éprouvé l'activité économique, dès le premier trimestre 2002. De fait, l'économie nationale a encore connu, au cours du second trimestre 2002, un ralentissement qui a touché la plupart des secteurs. Pour le premier trimestre 2002, le repli des exportations de biens déjà affectées par la contraction de la demande extérieure, avait induit un repli de la production industrielle, notamment dans les industries manufacturières.

Pour **le secteur agricole**, le prolongement de la sécheresse a affecté les récoltes de la plupart des produits, notamment les céréales et les olives à huile, a entraîné une baisse de la valeur ajoutée du secteur et un recul des exportations contre un accroissement des importations.

Le secteur industriel, dont notamment les industries manufacturières, a été touché par la faiblesse de la demande extérieure, notamment celle en provenance des pays de l'Union européenne. En outre, le repli du nombre des touristes à partir de cette région s'est traduit par une contraction de l'activité des secteurs touristique et du transport aérien.

Par ailleurs, **le taux d'inflation** s'est accru, du fait de la hausse des prix des produits alimentaires par rapport à l'année précédente, tandis que **les intentions d'investissement** ont continué de baisser dans la plupart des secteurs, ce qui est de nature à affecter les créations d'emplois. L'approvisionnement des marchés pour quelques produits comme les légumes et les fruits a été affecté par le faible niveau de la production agricole.

Conséquences, une hausse des prix des produits alimentaires de 3,3% fin septembre, contre 4,5% à fin mars 2002, et 1,1% une année auparavant, portant le taux d'inflation à **2,6% fin septembre, contre 2,7% fin juin, et 1,6% fin mars.**

Les **événements du 11 septembre** conjugués au **net ralentissement économique** dans la **zone euro**, continuent de pousser l'activité dans les secteurs du tourisme et du Transport aérien au **repli**.

Pour le quatrième trimestre 2002, on anticipe une reprise de l'activité économique.

L'embellie serait sous tendue par une amélioration, à la fin du troisième trimestre, dans certains domaines :

- * les exportations de biens qui croîtraient, notamment les ventes de textiles, cuirs et chaussures et de produits fournis par les industries mécaniques et électriques. Cette tendance serait soutenue par l'affermissement de la croissance dans les pays industrialisés ;

- * la reprise de la demande intérieure, notamment la consommation des ménages ;

- * la reprise des mises en chantier dans le Bâtiment et Travaux Publics.

De fait, la dépression aurait été plus accentuée si des **mesures contra cycliques** n'avaient été **prises**, par les pouvoirs publics pour **atténuer les effets des chocs externes** :

- * accélération des travaux d'infrastructure, et mises en chantiers anticipées ;
- * consolidation de l'infrastructure et l'aménagement des périmètres irrigués et des zones industrielles ;
- * maintenance des édifices publics et remplacement des logements rudimentaires outre la réalisation des programmes intégrés en faveur des délégations prioritaires.
- * renforcement des différents mécanismes de soutien à l'emploi, l'adoption d'une série de mesures conjoncturelles qui ont notamment consisté en l'accélération de la réalisation des projets programmés ayant un rendement direct sur l'emploi,
- * soutien aux secteurs touchés directement et indirectement par les attentats du 11 septembre et par la crise mondiale du tourisme et du transport qui s'en est suivie ;
- * soutien à l'Agriculture et aux secteurs de l'Agro Alimentaire touchés par quatre années de sécheresse et par le repli des exportations vers les pays de la zone euro.
- * mise en place d'un programme spécial de marketing au profit du secteur touristique et adoption de mesures facilitant la fluidité financière dans le secteur.
- * soutien à l'investissement privé.

Ainsi, **il aura été possible de réduire relativement les répercussions des facteurs défavorables qui ont marqué l'année en cours**, dans la mesure où le Produit Intérieur Brut a augmenté de 1,9%. De même 63 mille nouveaux postes d'emploi permanents ont été créés et les équilibre financiers ont été préservés en dépit des multiples contraintes, en limitant le déficit budgétaire à 2,6% du Produit Intérieur Brut et en maintenant le taux d'endettement extérieur dans la limite de 53% tout en poursuivant la maîtrise des prix.

Au niveau du financement, il convient de noter le Resserrement de la liquidité bancaire et l'accroissement modéré des concours à l'économie qui se sont poursuivis au cours du l'année 2002, pour accompagner la reprise sans exacerber les anticipations inflationnistes, et confiner le taux d'inflation en deçà des 3% annuels.

2. Les objectifs

Pour l'année 2003, la politique économique viserait le meilleur emploi et la stabilité des prix.

De fait, il s'agit pour les pouvoirs publics, de concilier pour l'année 2003, entre la concrétisation des orientations du programme présidentiel pour l'avenir et les aspirations du 10ème Plan de développement d'une part, et la nécessité de prendre en ligne de compte les mutations accélérées que vit le monde d'aujourd'hui, d'autre part.

Avec en toile de fond, l'idée que la consolidation de l'efficacité de l'économie ne relève pas uniquement de l'entreprise mais est également tributaire de l'environnement dans lequel elle exerce, à savoir : législatif, administratif, financier et enfin, l'infrastructure de base.

Deux idées principales sous tendent l'action des pouvoirs publics :

En premier lieu, le budget réalise d'une mutation supplémentaire dans l'évolution du pays, eu égard au fait que les crédits proposés seront affectés notamment

- * à des projets d'infrastructure à travers la construction de routes et de ponts,
- * au secteur agricole et à la mobilisation des ressources hydriques,
- * à l'amélioration de l'environnement,
- * à la sauvegarde des ressources naturelles,
- * au renforcement de l'investissement privé, notamment au plan de l'accélération du rythme de création des entreprises et de la polarisation accrue de l'investissement extérieur.
- * au raffermissement du secteur de l'emploi par la consolidation de ses mécanismes et des postes d'emploi créés et en s'attachant à ce que le taux de croissance aille de pair avec les objectifs de l'emploi, en particulier à l'échelle des régions.
- * à l'extension de la couverture sociale ;
- * à la consolidation de l'épargne de manière à assurer à l'appareil financier et bancaire les moyens de financer l'économie.

Et qu'en second lieu, ce budget reflète le souci de maîtriser les équilibres financiers, compte tenu de l'évolution de la conjoncture économique et financière internationale, notamment dans les pays de la zone euro. L'objectif est de réaliser les objectifs économiques et sociaux prioritaires :

- * la promotion des exportations,
- * la relance de l'investissement privé pour la consolidation de la capacité de création d'emplois des différents secteurs compétitifs à l'exportation,
- * à la poursuite de la réforme fiscale.

3. Les hypothèses

Les prévisions 2003 tablent sur les développements attendus sur les scènes intérieure et extérieure, les signes de reprise relevés, au cours des derniers mois, et l'avancement de la concrétisation des objectifs de développement au cours de la prochaine étape dans le cadre du programme d'avenir du Chef de l'Etat et du Xème Plan.

Le schéma de développement pour 2003 prévoit :

- * la réalisation d'un taux de croissance de 5,5% contre 7,2% prévus par le Xème plan et 1,9% attendu en 2002. Cette croissance nécessite une augmentation de la valeur ajoutée du secteur agricole de 12%, des industries manufacturières (+4,5%), les industries manufacturières hors alimentation (+4%), les industries non manufacturières (+3,4%), les services (+6,6%).
- * L'investissement devrait augmenter de 8,4 % aux prix courants pour atteindre 8480 millions de dinars soit 26% du PIB avec une contribution à hauteur de 56% du secteur privé.
- * la création de 67 000 emplois, soit 85% des demandes additionnelles contre 63 000 en 2002. Ces emplois seront créés grâce à la croissance prévue en 2003 dans certains secteurs générateurs d'emplois, à l'évolution de l'investissement et à la poursuite des programmes de promotion de l'emploi.

Il est, en outre, prévu de préserver

- * les équilibres des paiements extérieurs,

* de renforcer les résultats enregistrés en 2002, notamment, en matière de réduction du déficit courant à 3,8% du PIB,

* la préservation des équilibres financiers internes et la maîtrise du déficit budgétaire à hauteur de 2,2% du PIB en 2003 contre 2,6% prévu en 2002.

Le schéma de développement de 2003 est axé sur

* le renforcement de l'épargne nationale en vue de l'élever à des niveaux supérieurs eu égard à sa contribution active au financement de l'investissement et de l'économie en général. L'objectif étant de la porter à hauteur de 22,1% du revenu national disponible en 2003 contre 21,9% prévus en 2002.

* le déficit courant de la balance de paiement sera limité à 3,8% du PIB ;

* les besoins globaux en capitaux étrangers aux environs de 3.380 millions de dinars ;

* l'exportation évoluera, selon les prévisions, de 7,5%.

* le taux d'investissement atteindra 26 % du PIB à la faveur de la consolidation du rôle du secteur privé dont la part à l'investissement global s'élèvera à 56 % contre 55 % en 2002.

* l'évolution des importations suivra un rythme presque similaire à celui prévu pour les exportations,

4. La politique économique

Le budget de l'Etat pour l'année en cours, contribuera à la concrétisation de ces objectifs avec :

* un volume global du budget qui a été fixé à 11.410 millions de dinars soit une augmentation de 2% par rapport au volume actualisé de l'année en cours et de 6,5% sans tenir compte du service de la dette publique ;

* une couverture de 70 % du volume global du budget en recourant aux ressources propres tout en veillant à sauvegarder la pression fiscale au même niveau de l'année en cours soit 21,4 %.

4.1. La politique budgétaire

A l'appui de la relance :

* les dépenses du secteur social, qui englobent notamment l'éducation, l'enseignement supérieur, la formation et la santé, totalisent 4.094 millions de dinars, soit 53% de l'ensemble des dépenses de gestion et des dépenses de développement, contre 52% en 2002.

* les dépenses de gestion sont estimées à 5.335 millions de dinars, en augmentation de 325 millions de dinars par rapport à l'année 2002, soit un taux de 6,5%, pour en maîtriser l'expansion.

* les dépenses des salaires absorbent 90,4% de cet accroissement des dépenses de gestion pour couvrir les augmentations de salaires et le recrutement de 11.100 agents dont 5.119 dans le secteur de l'éducation et de la formation.

* le volume des dépenses de développement est estimé à 2.390 millions de dinars qui seront affectés notamment au démarrage de la réalisation de l'autoroute M'saken-Sfax et la poursuite de la construction de l'autoroute Tunis-Medjez El Bab-Oued Zarga, ainsi qu'au démarrage de la réalisation d'un ensemble de nouveaux échangeurs, à l'aménagement de 1.000 kilomètres de pistes agricoles, à l'adduction d'eau potable à 51.000 habitants des zones rurales, à la construction d'un certain nombre d'instituts supérieurs d'études technologiques, outre la création de nouvelles institutions sanitaires.

* l'extension de la couverture sociale et des privilèges notamment à ceux qui ont dépassé l'âge de cinquante-cinq ans et qui n'ont pu s'affilier au régime des travailleurs non salariés, privilèges qui consistent à leur permettre de bénéficier des avantages prévus par le nouveau régime sans payer les cotisations. Il en est de même pour ceux qui bénéficient de subventions permanentes de l'Etat, ceux qui sont frappés d'incapacité et qui n'ont pas de revenu permanent, ou exerçant une activité privée telles que les femmes de ménage, les artisans, les petits pêcheurs et les ouvriers agricoles. De fait, le budget de l'Etat pour l'année prochaine reflèterait l'importance de l'effort déployé au profit des secteurs sociaux qui bénéficient de 62% des dépenses de développement et 53% de l'ensemble des dépenses de gestion et d'équipement.

Ces données traduisent **la prudence** adoptée dans l'élaboration des volets de développement pour l'année prochaine. , indiquant que malgré les **précautions**

prises, les objectifs définis pour l'année prochaine sont, dans l'ensemble, ambitieux eu égard à la **conjoncture internationale** et particulièrement aux prévisions de croissance dans la **région euro - méditerranéenne** qui polarise **80 %** des **exportations tunisiennes**.

4.2. La politique fiscale.

Pour dynamiser l'investissement, principalement dans les zones du développement régional des mesures sont spécifiées dans la loi de finances pour l'année 2003 qui comporte des dispositions susceptibles de concrétiser ces orientations (**cf. l'analyse et les commentaires de la Loi de Finance 2003**).

Cependant, il convient de noter que pour **l'année 2003**, les pouvoirs publics s'engagent à **sauvegarder la pression fiscale** au même niveau de l'année en cours soit **21,4 %**.

4.3. La politique monétaire et financière

Le rôle primordial est dévolu au secteur financier pour soutenir la stabilité macroéconomique par:

- le renforcement de la compétitivité de l'entreprise,
- la garantie des grands équilibres de l'économie nationale,
- la stabilité des prix.

Les mesures prises à cet effet, concerneront :

* les institutions de crédits et d'assurance vont bénéficier d'un intérêt accru qui s'est déjà concrétisé, à travers les réformes importantes entreprises en vue de consolider les finances des entreprises, de fixer les critères de gestion saine de leur activité et de diversifier leur produit. Il s'agit de conférer davantage de globalité aux institutions de crédits, tout en sauvegardant leur rôle dans la création d'entreprises et le financement des projets d'investissement.

* la mise en place du nouveau système de garantie des crédits dans les secteurs hors -agriculture se propose d'inciter les banques, les institutions de leasing et les

sociétés d'investissement à intensifier leurs interventions et contributions au financement de l'entreprise.

* la loi portant amendement du Code des assurances, des mesures et incitations décidées en vue de réformer l'assurance agricole et l'assurance-vie, sera suivie par une réforme de l'assurance automobile (qui représente : 43% du chiffre d'affaires du secteur, 50 % des dédommagements que celui-ci présente et 60 % de ses réserves techniques);

L'objectif serait que l'effort à consentir en vue de renforcer l'investissement s'accompagne du souci continu de consolider la compétitivité de l'économie tunisienne, de la promotion de l'environnement des affaires, de l'amélioration du rendement de l'économie et la consolidation de la compétitivité des entreprises.

Au niveau de la politique monétaire, l'objectif de la Banque Centrale est de contenir le taux d'inflation en deçà des 2.9% annuels.

4.4. La politique structurelle

Le Budget accorde une grande importance à l'investissement, en tant que catalyseur essentiel de la croissance. L'effort sera axé, l'année prochaine, sur l'amélioration de l'efficience des organismes de dynamisation, de soutien et de suivi de l'investissement, dont notamment le Conseil supérieur de l'exportation et de l'investissement, le Conseil supérieur et les structures régionales de création d'entreprises, outre l'intensification de l'effort consenti dans le domaine de la réalisation des études sectorielles, permettant d'identifier les capacités que recèlent les différents secteurs et régions.

De même qu'il sera procédé au renforcement du rôle des offices de développement régional dans le soutien apporté aux promoteurs, tout en oeuvrant, par ailleurs, à préparer une nouvelle génération de promoteurs mus par l'esprit d'initiative, pleine d'assurance et disposant des compétences nécessaires à même de garantir la réussite des projets créés.

Le rapport du budget économique de 2003 présente les grandes lignes de l'ensemble des politiques qui doivent être engagées et les mécanismes à mettre en place pour réaliser la relance économique espérée en se basant sur une politique

financière incitative à même de mettre à la disposition des opérateurs économiques les financements nécessaires, d'impulser l'investissement, de développer l'exportation et l'épargne. De tels objectifs requièrent l'amélioration du rendement fiscal, la dynamisation du marché financier, la poursuite du processus de modernisation du système bancaire et la mise en oeuvre de la réforme du secteur des assurances, et ce, tout en veillant constamment à l'équilibre entre l'économique et le social.

En ce qui concerne les politiques et programmes sectoriels, le budget économique consacre l'orientation de l'ensemble des stratégies arrêtées vers la préparation de l'économie nationale à faire face aux défis de la concurrence et de la mondialisation et prévoit le renforcement de l'infrastructure, l'amélioration de l'environnement de l'investissement et l'incitation à l'initiative privée.

L'année prochaine sera marquée par le renforcement du développement régional visant à ouvrir de nouveaux horizons aux régions en concrétisation de la stratégie de développement régional prévue par le X^{ième} Plan et des objectifs du programme d'avenir du Président de la République.

Cette stratégie s'articule autour de cinq axes :

- * la diversification de la base économique,
- * l'amélioration de la compétitivité des régions,
- * l'accroissement du rendement et de l'efficacité des structures régionales,
- * l'octroi d'un intérêt particulier aux zones prioritaires et
- * l'intensification de la coopération internationale décentralisée.

5. Les contraintes.

La **complexité** et l'**instabilité politique et économique de la conjoncture mondiale**, et l'**inélucltabilité des retombées** de cette conjoncture sur l'**économie nationale**, exercent des **contraintes multiples**, sur la reprise de la croissance en Tunisie. Et les pouvoirs publics ont adopté une attitude réaliste et prudente dans l'établissement des prévisions du développement pour l'année 2003, Sur un certain nombre de plans :

En premier lieu, les pouvoirs publics se proposent d'assainir les anticipations concernant l'inflation et la croissance en s'attachant davantage à la nécessité de stabiliser et harmoniser la demande à court terme avec les objectifs à moyen terme de la politique économique.

En second lieu, en étant replacées de façon plus explicite dans le cadre du moyen terme, les politiques de régulation de la demande présenteraient un caractère plus stable et plus prévisible. Cela ne veut pas dire que la politique économique ne doit pas évoluer, mais plutôt que les infléchissements qu'elle subit à n'importe quel moment doivent être moins marqués.

Cela ne veut pas dire non plus que ses objectifs ne doivent pas être ambitieux mais que, pour les atteindre, il convient de suivre un chemin conforme au besoin de cohérence et d'uniformité de l'action gouvernementale en longue période.

C'est là une conclusion de pur bon sens dans un monde où les anticipations relatives à l'inflation, aux variations des taux de change et aux profits futurs, sont tellement sensibles à l'interprétation des changements de politique et si fortement dominées par le souvenir de l'instabilité passée dans les pays de la zone euro - méditerranée, notamment.

En troisième lieu, en Tunisie, la stabilité macro-économique est une condition nécessaire pour permettre à l'économie nationale d'être plus compétitive. Il s'agirait en particulier d'éviter les dérapages au niveau du déficit budgétaire, du déficit extérieur, de l'inflation, du taux de l'intérêt et du taux de change.

Enfin, s'il y a un consensus parmi les économistes -ce qui est rare- c'est que l'investissement est nécessaire à l'expansion économique et que, *toutes choses égales par ailleurs*, un niveau de plus en plus élevé d'investissements est requis pour assurer une croissance accrue de l'économie. La formule devenue célèbre du Chancelier Allemand Helmut Schmidt: "*l'investissement d'aujourd'hui c'est l'expansion de demain et l'emploi d'après-demain*" fait recette.

Et les économistes, ont (toujours?) considéré que les investissements constituent une condition nécessaire et *suffisante* de la croissance économique. L'investissement constitue un (le ?) moteur pour la croissance et l'expansion économique. Cette vision de l'expansion, transformée en quasi-loi s'est imposée aux planificateurs dans les pays du nord comme ceux du sud.

Le point faible de la stabilisation macro-économique reste l'investissement et son financement. En particulier l'investissement direct étranger qui est encore en deçà des objectifs et qui demeure limité aux industries manufacturières.